

situation qui prévaut à un moment donné. Ce qui veut dire des décisions politiques nouvelles et plus difficiles: restaurer la paix est plus difficile que de la maintenir; abandonner le principe de non-ingérence au profit d'un plus grand respect des droits de la personne est plus difficile que de se reposer sur les idées reçues. Ce sont là les choix difficiles et les décisions nouvelles auxquels le Canada est confronté et qui imprimeront leurs marques sur un ordre international en mutation.

J'ai longuement réfléchi aux intérêts et aux valeurs que le Canada devrait faire avancer dans les mois à venir, compte tenu du programme international très rempli. Ces questions sont examinées dans un document que mon ministère a à peu près terminé et que je ferai parvenir bientôt à chacun de vous. Ce document développe certains de ces thèmes et énonce une série de priorités équilibrées pour notre politique étrangère pour l'année prochaine. Il s'agit d'un plan de travail pour le gouvernement et, en quelque sorte, d'un compte rendu annuel des relations extérieures du Canada en cette période d'agitation et de changement.

Le Canada est bien placé pour relever les défis qui s'annoncent. Nous sommes respectés à l'étranger et nos vues ont du poids. En cette période extrêmement instable, notre capacité de continuer à exercer une influence dépendront de plusieurs facteurs : notre aptitude à nous adapter aux nouvelles tendances et aux exigences d'un contexte international en mutation et, naturellement, notre propre capacité à ajuster la Constitution canadienne pour faire face au prochain siècle. Nous comptons poursuivre ouvertement et vigoureusement les dossiers et les initiatives dont je viens de vous parler ce matin.

Merci, monsieur le président.